

Goin, le 27 novembre 2025

Nos réf : BT/GD/CV

Objet : convocation réunion Conseil Communautaire

P.J. : ordre du jour + procuration + procès-verbal du Conseil Communautaire précédent

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire du Sud Messin qui se tiendra :

**Le Mercredi 3 décembre 2025 à 19 h 00
à la Salle des Fêtes de Sillegny**

En cas d'empêchement de votre part et de votre suppléant à participer au Conseil communautaire, vous pouvez remplir le formulaire de procuration ci-joint. Les pouvoirs doivent être adressés à la Communauté de Communes et réceptionnés avant la séance.

Pour des questions de réactivité, il est conseillé de transmettre à l'adresse électronique carole.voyer@sudmessin.fr le formulaire complété, signé et numérisé en PDF.

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de mes meilleures salutations.

La Présidente



Brigitte TORLOTING

Je, soussigné(e) _____

de la commune de _____

Procuration

Dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Conseil Communautaire,

du Mercredi 3 décembre 2025 à 19 h 00
à la Salle des Fêtes de Sillegny

Donne procuration à _____

de la commune de _____.

Pour voter en mes lieu et place.

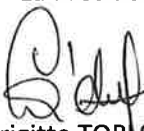
Signature :

Réunion du Conseil Communautaire
Mercredi 3 décembre 2025 à 19 h 00
à la Salle des Fêtes de Sillegny

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Communautaire, le 5 novembre 2025
- Rapport au Conseil des décisions de la Présidente
- Rapport au Conseil des décisions du Bureau
- Délibérations :
 1. Transfert de la compétence péri-extrascolaire aux communes le 1^{er} janvier 2026 et modification des statuts de la CC du Sud Messin
 2. Fixation des Attributions de Compensation dues aux communes à compter du 1^{er} septembre 2026
 3. Approbation des conventions et modalités de transfert aux communes des conventions, actifs et emprunts liés à la compétence péri-extrascolaire
 4. Décision Modificative n°3 de 2025 – Amortissement de frais d'étude
 5. Présentation du Rapport Social Unique 2024
 6. Approbation de la vente future à l'entreprise « Vernois Traiteur » d'une parcelle de la future ZAE « Le Fort 2 » à Verny
 7. Renouvellement de la convention de partenariat avec Moselle Attractivité pour la période 2025-2027
 8. Déchets ménagers / Approbation de la Convention avec VALO pour la collecte des huiles alimentaires usagées
 9. Approbation de la Convention avec Moselle Fibre relative au retour financier 2025 issu de l'infrastructure FTTH cofinancée par la Communauté de Communes
 10. GEMAPI / Adhésion au CEREMA
 11. GEMAPI / Lancement de l'étude « Ruissellement » par le CEREMA
 12. Approbation du transfert de propriété d'une parcelle de l'ancienne voie ferrée « Metz – Château-Salins » à la commune de Pommérieux
- Points divers

La Présidente



Brigitte TORLOTING

Affiché au siège de la Communauté de Communes et publié sur le site Internet du Sud Messin le 27 novembre 2025